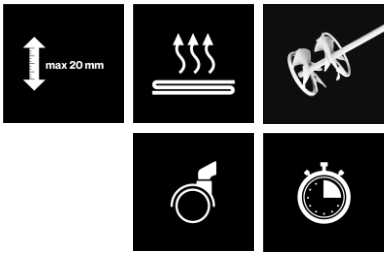
FICHE TECHNIQUE

Technique des colles et des parquets

TopLevel FZ 100 Mortier d‘égalisation ciment



> enduit fluide de haute qualité
> séchage rapide
> application extrêmement facile
> très faible niveau d'émissions, EC1-PLUS



Description du produit

Mortier d‘égalisation ciment autolissant en poudre, à base de ciment et modifié par des résines synthétiques, destiné à la réalisation de supports parfaitement plans en intérieur. Convient pour des épaisseurs d’application allant jusqu’à 20 mm par passe, avant la pose de revêtements de sol et de parquets.
Le produit contient des fluidifiants spéciaux et présente d’excellentes propriétés d’écoulement. Il peut être appliqué à la pompe ou manuellement à l’aide d’une lisseuse ou d’une raclette crantée. Après durcissement, il forme une surface très lisse et facilement ponçable, pouvant recevoir des revêtements de sol après séchage complet.
Convient aux sols chauffants et aux zones soumises au passage de chaises à roulettes.

Conditionnement

Seau	Suremballage	Palette
25 KG / PS	-	42 PS

Stockage
À l'abri du gel, au frais et au sec sur caillebotis en bois dans l'emballage d'origine non ouvert 365 jours

Utilisation

Outils recommandés
agitateur électrique à vitesse de rotation réduite, récipient de mélange adapté, lisseuse, truelle à lisser, spatule, raclette, chaussures à clous, rouleau à pointes

Mélange
Verser la quantité d’eau prescrite dans un récipient de mélange propre. Ajouter progressivement la poudre tout en mélangeant à l’aide d’un malaxeur à faible vitesse, jusqu’à obtention d’un mélange homogène et sans grumeaux. Temps de mélange : env. 4 minutes. Pour un résultat de mélange optimal, utiliser le malaxeur DLX.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Traitement

Verser le ragréage fraîchement préparé sur le support préalablement préparé et apprêté, de préférence en une seule passe, jusqu'à l'épaisseur souhaitée, sans dépasser 20 mm, puis répartir uniformément. TopLevel FZ 100 est pompable et peut être appliqué à l'aide d'une raclette.
L'épaisseur minimale d'application sous parquet est de 3 mm.
En cas d'application en plusieurs couches, laisser sécher suffisamment la couche précédente, puis appliquer une couche de primaire MurePrime D1, LF1 ou DX9, dilué en fonction du pouvoir absorbant du support. Le primaire doit être complètement sec avant l'application de la couche suivante.
Pour des épaisseurs d'application supérieures à 20 mm, TopLevel FZ 100 doit être chargé avec du sable de quartz de granulométrie 0,1–0,5 mm ou 0,3–0,8 mm afin de réduire les tensions internes. La quantité de sable de quartz ajoutée ne doit pas dépasser 25 % en poids, par rapport au poids de poudre du ragréage, soit un maximum de 6,5 kg de sable de quartz par sac de 25 kg.
L'ajout de sable de quartz réduit les propriétés d'écoulement du ragréage. La quantité d'eau de gâchage indiquée doit être maintenue inchangée. Il est déconseillé d'ajouter de l'eau supplémentaire pour compenser la diminution de la fluidité, car un excès d'eau peut entraîner la remontée des particules fines à la surface.
Le temps de mise en œuvre est d'environ 20 minutes. La surface est praticable après environ 2 à 4 heures et, pour une épaisseur de 3 mm, prête à recevoir un revêtement de sol après environ 24 heures. Des temps de séchage plus longs doivent être prévus pour des épaisseurs supérieures et/ou sur des supports non absorbants. Des températures plus basses et une humidité ambiante plus élevée prolongent le temps de séchage.

Dans le cas de systèmes de chauffage par le sol installés ultérieurement, les panneaux chauffants ou les panneaux supports doivent, avant le ragréage, être solidement fixés au support porteur par vissage ou collage, afin de garantir une liaison mécanique stable et solidaire. Les prescriptions du fabricant du système de chauffage concernant la préparation du support, la fixation et l'épaisseur de recouvrement requise doivent être respectées. L'épaisseur minimale générale de couche de 5 mm ne remplace pas l'épaisseur de recouvrement spécifiquement requise par le système.

Données techniques

Base chimique	ciment
Consommation	Env. 1,5 kg/m² par mm d'épaisseur d'application Consommation pour une épaisseur de couche de 3 mm : env. 4,5 kg/m² ; rendement env. 5,6 m² Consommation pour une épaisseur de couche de 5 mm : env. 7,5 kg/m² ; rendement env. 3,3 m² Consommation pour une épaisseur de couche de 10 mm : env. 15,0 kg/m² ; rendement env. 1,7 m² Consommation pour une épaisseur de couche de 15 mm : env. 22,5 kg/m² ; rendement env. 1,1 m² Consommation pour une épaisseur de couche de 20 mm : env. 30,0 kg/m² ; rendement env. 0,8 m² Le rendement indiqué se rapporte à un emballage
Consommation d'eau	5,5 à 6,0 l / sac de 25 kg
Épaisseur de couche	max. 20 mm par passe

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Recouvrable	Épaisseur de couche jusqu'à 3 mm : env. 10–12 h Épaisseur de couche jusqu'à 5 mm : env. 14–20 h Épaisseur de couche jusqu'à 10 mm : env. 24–48 h Pour chaque mm supplémentaire : env. +12 h
Durée de traitement	20 minutes env.
Accessibilité des surfaces traitées	après env. 2 à 4 h.
Résistance à la traction sous pliage	F10
Résistance à la pression	C35
Température de traitement des objets et des matériaux	Plage de température idéale pour le matériau, le support et l'air ambiant : +15 à +25 °C
Température du support	minimale : +15 °C

Support

Supports adaptés

- Supports minéraux courants adaptés dans le domaine de la construction
- Chapes ciment et sols en béton
- Éléments de chape sèche adaptés à base de ciment

Primaire et préparation du support
Sur les supports absorbants, utiliser des primaires adaptés tels que MurePrime LF 1 non dilué, MurePrime D 1 ou MurePrime DX 9. En fonction de la capacité d'absorption du support, MurePrime D 1 et MurePrime DX 9 peuvent être dilués à l'eau dans un rapport de 1:1 jusqu'à un maximum de 1:3. Les primaires appliqués doivent être complètement secs avant de procéder aux étapes de travail suivantes.

Sur les supports non absorbants, utiliser MurePrime DX 9 non dilué ou MurePrime D 4 Rapid non dilué. Avec MurePrime DX 9, une épaisseur de couche maximale de 10 mm par passe est autorisée ; avec MurePrime D 4 Rapid, une épaisseur de couche maximale de 15 mm par passe est autorisée. La valeur limite la plus faible entre l'épaisseur de couche admissible sur le primaire sélectionné et l'épaisseur maximale de la masse de ragréage par passe indiquée dans les caractéristiques techniques de la présente fiche technique est déterminante.
Sur les supports problématiques, mais fondamentalement adaptés à l'application, utiliser un primaire Murexin approprié à base de résine époxy, SMP ou PU. Cette disposition s'applique également aux épaisseurs de couche supérieures à 15 mm en une seule passe, à condition que la masse de ragréage utilisée soit homologuée pour l'épaisseur prévue par passe. Lorsque le primaire est encore frais, saupoudrer uniformément toute la surface avec un excès de sable de quartz approprié. La consommation indicative est d'env. 3,0 kg/m². Après durcissement complet, éliminer soigneusement le sable excédentaire non lié, puis l'aspirer.
En l'absence de bandes périphériques d'isolation, celles-ci doivent être installées dans les règles de l'art avant le début des travaux de ragréage, au moyen des bandes périphériques d'isolation RS 50. Après le ponçage, aspirer soigneusement la masse de ragréage. Si la poussière résiduelle de ponçage ne peut pas être complètement éliminée, l'application d'un primaire fixateur de poussières MurePrime LF 1 est recommandée conformément aux prescriptions du système. Celui-ci peut notamment, en cas de températures élevées, réduire le séchage prématuré de la colle et prolonger son temps ouvert.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com

Le support doit être sec, exempt de gel, solide, résistant, indéformable et exempt de poussière, de salissures, d'huile, de graisse, d'agents de démoulage et de parties non adhérentes. Il doit être conforme aux directives techniques et aux normes nationales et européennes en vigueur, ainsi qu'aux règles de l'art généralement reconnues.

Informations sur le produit et consignes d'utilisation

Informations sur le matériau

- En cas de mise en œuvre en dehors de la plage idéale de température et/ou d'humidité de l'air, les propriétés du matériau peuvent être sensiblement modifiées.
- Conditionner les matériaux à la température appropriée avant leur mise en œuvre.
- Afin de préserver les propriétés du produit, aucun matériau étranger ne doit être ajouté.
- Respecter scrupuleusement les quantités d'eau de gâchage et les indications de dilution spécifiées.
- Un matériau préparé ayant déjà commencé à faire prise ne doit pas être redilué avec de l'eau ni mélangé à du matériau frais.
- Les valeurs de résistance à la flexion et à la compression indiquées sont basées sur la quantité d'eau spécifiée. Toute modification de la quantité d'eau peut entraîner une variation de ces valeurs.

Conditions ambiantes

- Ne pas appliquer lorsque la température du support est inférieure à +15 °C.
- La plage de température idéale pour le matériau, le support et l'air ambiant est comprise entre +15 °C et +25 °C.
- La plage idéale d'humidité relative de l'air est de 40 à 60 %.
- Une humidité de l'air plus élevée et/ou des températures plus basses retardent le séchage, la prise et le durcissement. Une humidité de l'air plus faible et/ou des températures plus élevées accélèrent ces processus.
- Veiller à assurer une ventilation suffisante pendant le séchage et le durcissement ; éviter les courants d'air.
- Protéger le produit du rayonnement solaire direct, du vent et des intempéries.
- Protéger les éléments de construction adjacents.

Conseils

- Il est recommandé de réaliser au préalable une surface d'essai ou un essai à petite échelle.
- Respecter les fiches techniques de tous les produits Murexin utilisés dans le système.
- Conserver un produit d'origine non altéré du lot concerné pour d'éventuels travaux de réparation ultérieurs.
- Pour les chapes chauffantes, le cycle de mise en chauffe réglementaire doit être achevé avant la pose du revêtement de sol.
- Le chauffage par le sol doit rester éteint pendant la mise en œuvre et le durcissement.

Les informations fournies correspondent à des valeurs moyennes déterminées dans des conditions de laboratoire. En raison de l'utilisation de matières premières naturelles, les valeurs indiquées peuvent légèrement varier d'une livraison à l'autre, sans que cela n'affecte l'aptitude du produit à l'emploi.

Consignes de sécurité

Les informations fournies dans cette fiche technique sont basées sur notre longue expérience de nos produits et l'état actuel de nos connaissances. Cette fiche technique est fournie à l'acheteur sans aucune obligation contractuelle, y compris induite par la vente du produit. Nous garantissons la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente. L'utilisation de nos produits est réservée à des spécialistes et/ou des personnes compétentes et qualifiées avec les aptitudes correspondantes d'un artisan. L'utilisateur est responsable de l'exécution professionnelle de son travail, même en cas de demande d'informations complémentaires. Par principe, nous recommandons d'appliquer le produit sur une surface d'essai ou de réaliser une série de petits essais avant l'application proprement dite du produit. Du fait de la nature des travaux, il est impossible de couvrir tous les cas d'application possibles, présents et futurs ainsi que leurs particularités. Les indications considérées comme connues par des spécialistes ont été ignorées.
En outre des fiches techniques, les normes et les directives techniques en vigueur dans la Communauté européenne et le pays d'utilisation du produit en ce qui concerne les matières, le support et la structure subséquente doivent être observées ! Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter. La publication d'une nouvelle version rend celle-ci caduque.
Les versions actuelles des fiches techniques et de sécurité ainsi que des conditions générales de vente sont disponibles en ligne sur notre site Internet www.murexin.com.

Murexin France Sarl: 67100 Strasbourg, 28 Rue Schweighaeuser
Tel.: +33/607 262 438
E-Mail: info@murexin.fr, www.murexin.com